

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Luc Morin, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence : Marc-André Ouellette, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue. Par la suite, il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1482-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 12 h 03.

Proposée par : Sonia Thibeault.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Luc Morin procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1483-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Robert Joncas.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Ce point est sans objet

5. Suivi du Conseil d'administration

Ce point est sans objet.

6. Éducation

Ce point est sans objet.

7. Gestion

7.1. Divers

7.1.1. Suspension des politiques *G-700-2 Embauche directions et directions adjointes* ainsi que *G-700-4 Mutation, affectation directions et directions adjointes*

Le directeur général prend la parole et souligne la politique G-700-4. Le préambule mériterait une clarification. Les membres du CA discutent de l'interprétation. Ils discutent également du processus de mutation et d'affectation des directions adjointes.

Le directeur général informe des procédures suivies par les directions d'école pour faire part au CSF de leur volonté et de leurs vœux professionnels. Toutefois, ce sont les directions adjointes qui font l'objet de la présente discussion en relation à la politique *G-700 Mutation, affectation directions et directions adjointes*.

Résolution P-1484-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve la suspension du paragraphe 4 de la politique *G-700-4 Mutation, affectation directions et directions adjointes* jusqu'au cycle de planification afin de permettre au CSF une gestion ponctuelle du personnel administratif des écoles, uniquement dans le cas de direction adjointe déjà en poste au CSF pour nommer à un poste de direction.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

8. Politiques

Ce point est sans objet.

9. Regroupement

Ce point est sans objet.

10. Divers

Sans objet.

11. Questions du public

Le directeur général répond aux questions, le conseiller de la région du Grand Vancouver et la conseillère de la région de la Vallée du Fraser répondent aux questions du public.

12. Levée de la réunion

Résolution P-1485-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 41.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 11 AVRIL 2015

Président

Secrétaire trésorier

Date